

Quelques dates

- 40 avant J-C, la vigne existe en lyonnais
- 1527 l'acte de vente de Beauregard à Pierre de Gadagne mentionne 150 hommées de vigne
- 1544 Jean Breton, vigneron à St Genis Laval (in "Vin, vigne et vigneron en Lyonnais et Beaujolais au 16^{ème} et 17^{ème} siècle" par Georges DURAND, historien.
- 1885 le phylloxera détruit les vignes, Monsieur RICARD va planter des portes greffes américains et va greffer les variétés suivantes : Gamay, Chenin blanc, Marsanne, Roussanne en pépinière.
- 1943 le rétablissement de la culture de la vigne à Beauregard est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- 1978 le 16 juin, la commune achète Beauregard
- 2013 le 12 avril Assemblée Générale constitutive de l'association des Vignerons de Beauregard
- 2013 en mai, plantation des nouvelles vignes
- 2015 première vendange productive

L'exploitation des vignes de Beauregard développe des méthodes culturelles respectueuses de l'environnement.

Les vendanges sont faites manuellement par les adhérents.

Les vins, gamay et chardonnay, issus de ces vignes sont élaborés et mis en bouteilles par Régis Descotes, vigneron à Millery.

L'appellation "Les Terrasses du Nymphée" est réservée aux adhérents.

Les Vignes de Beauregard

Renaissance du patrimoine viticole et culturel de Saint Genis Laval

ASSOCIATION LOI 1901
n° R.N.A. : W691082894
SIRET : 792 604 050 00015

106 A^{ue} Georges Clémenceau
69230 Saint Genis Laval

Action portée par
l'Association
des Vignerons
de Beauregard



Le Clavier

Un peu d'histoire

Le "clos de Beauregard" est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1943 en particulier pour les vestiges du château des Gadagne, ses dépendances, ses terrains agricoles, son parc et ses terrasses. Situé au 23 avenue de Beauregard, ce grand tènement constitue l'une des principales richesses patrimoniales de la commune qui l'a acquis le 16 juin 1978.

Aujourd'hui, c'est un parc public agrémentant le quotidien des Saint-Genois toute l'année et accueillant aussi des événements plus importants sportifs ou culturels.

En novembre 2003, l'Architecte en Chef et Inspecteur Général des Monuments Historiques établissait un "Schéma Directeur du parc historique de Beauregard". Pour garder le caractère historique, il préconisait le rétablissement de la culture de la vigne sur le site.

En effet, dans l'antiquité romaine la vigne est attestée en 40 avant J-C. Jusqu'au moyen âge, sa présence est signalée. On sait qu'au XVIème siècle, à l'époque des Gadagne, la vigne était déjà cultivée à Beauregard.

Quelques chiffres

- 1** bouteille de vin par cep en moyenne
- 2** terrasses, le Clavier et la Folie
- 306** adhérents en 2019
- 840** piquets de palissage
- 1100** ceps de Gamay en Folie
- 1300** ceps de Chardonnay en Clavier
- 2400** ceps de vignes au total
- 4000** m² plantées sur 2 terrasses
- 5600** mètres de fil inoxydable

L'Association des Vignerons de Beauregard

La renaissance de ce patrimoine viticole a été confié à l'Association des Vignerons de Beauregard créée dans ce but grâce à l'impulsion, à la compétence et à la détermination d'un petit groupe de fondateurs courageux et motivés.

L'assemblée générale fondatrice du 13 avril 2013 a validé les statuts et le règlement intérieur. La plantation des ceps a eu lieu aussitôt après, les travaux de préparation du terrain ayant été anticipés.

De nombreux habitants de Saint Genis-Laval ont apporté leur parrainage financier. Pour beaucoup cela rappelait un passé viticole récent qu'ils avaient connu. La municipalité a apporté le terrain et le plus gros parrainage.

Chaque adhérent disposant d'un droit de parrainage pour 6 ou 12 ceps, s'engage à payer une cotisation annuelle variable permettant de financer chaque année les dépenses de travaux culturaux à venir et de vinification effectués.

Les premières années non productives furent sans contrepartie. Depuis 2015 et selon les années, chaque adhérent reçoit en moyenne une bouteille par cep parrainé.

Cycle végétatif de la vigne

Le débourrement

La vigne se réveille en **mars-avril**. Les bourgeons écartent les écailles ligneuses qui les protègent pendant l'hiver. Feuilles et tiges apparaissent.

L'inflorescence

C'est l'apparition de grappes avec de minuscules fleurs en mai-juin. Pendant cette phase très courte, a lieu la pollinisation.

La nouaison

Juste en suivant, en juin, les grappes sont constituées de petits grains qui vont grossir pendant 6 à 8 semaines, en restant verts et acides.

La véraison

La grappe est formée, l'acidité est maximale, quand intervient, en juillet-août, le changement de couleur des grains vers le rouge ou translucide pour les blancs. Puis les sucres s'accumulent pendant que l'acidité diminue.

La maturité

Après plusieurs semaines de mûrissement, le grain ne grossit plus. La date des vendanges est décidée en fonction de l'équilibre entre sucres et acidité correspondant au vin désiré.

La dormance

Dès novembre, la vigne perd ses feuilles et entame son repos végétatif pour reconstituer ses réserves. Après la pré-taille en janvier-février, la taille définitive est faite en février et mars selon le mode Guyot simple : un courson de 2 yeux et une baguette de 5 à 6 yeux.



La Folie